

## ENGAGEMENTS



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### SECTION NATATION

### CONTRAT DU NAGEUR DE COMPÉTITION SAISON 2009/2010

Exemplaire club (à retourner obligatoirement avec l'inscription)

#### Structure

Société de Natation de Strasbourg  
Section Natation  
10, quai du Canal de la Marne au Rhin  
67000 STRASBOURG  
Tél. : 03 88 41 81 58  
Télécopie : 03 88 31 12 74  
Courriel : ste.nat.strasb@wanadoo.fr

#### Nageur/se

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance .....

#### Entraîneur principale

Joëlle JOLLY - brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré en natation

#### OBJECTIFS

Chaque nageur intégrant la section natation compétition à pour objectif principal de **développer ses performances.**

#### L'entraîneur s'engage à :

#### Le nageur s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Être ponctuel</li> <li>☒ Être aimable</li> <li>☒ Mettre en place un entraînement adapté à l'âge et au niveau de pratique du nageur</li> <li>☒ Inscrire le nageur aux compétitions prévues à son calendrier sportif</li> <li>☒ Apporter des conseils et des corrections techniques</li> <li>☒ Proposer une évaluation et un bilan lors des entraînements et des compétitions</li> <li>☒ Apporter aides et encouragements</li> <li>☒ Apporter :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Des connaissances sur les techniques de nages (règlement technique)</li> <li>* Des connaissances sur l'échauffement à sec et dans l'eau</li> <li>* Des connaissances sur les bases de l'entraînement</li> <li>* Des connaissances sur la diététique du sportif</li> <li>* Des connaissances sur les risques du dopage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Être ponctuel</li> <li>☒ Être aimable</li> <li>☒ Respecter :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les entraîneurs</li> <li>* Les nageurs</li> <li>* Les dirigeants</li> <li>* Les membres du club</li> <li>* Le personnel des piscines</li> <li>* Le public</li> <li>* Le matériel</li> <li>* Les consignes</li> </ul> </li> <li>☒ Être présent régulièrement aux entraînements (nombre de séances hebdomadaires fixé en fonction du groupe d'entraînement)</li> <li>☒ Être présent aux compétitions</li> <li>☒ Faire preuve d'investissement et de dynamisme</li> <li>☒ Prévenir rapidement en cas d'absence à l'entraînement</li> <li>☒ Prévenir en cas d'absence en compétition à la date limite indiquée sur sa convocation</li> </ul>
--	---

Le non-respect de cette charte entraîne les sanctions suivantes :

- ☒ Absence non justifiée par un certificat médical lors d'une compétition : amende de trente euro. Si cela se produit deux fois, exclusion de la section natation.
- ☒ Non-respect des consignes dans l'entraînement ou en compétition : un avertissement. Si cela se produit une seconde fois, exclusion de la section natation.

Fait en double exemplaire, le .....

Joëlle JOLLY  
Entraîneur principale

Signature du nageur

Signatures des parents



SECTION NATATION

CONTRAT DU NAGEUR DE COMPÉTITION

SAISON 2009/2010

Exemplaire nageur (à conserver)

Structure

Société de Natation de Strasbourg  
 Section Natation  
 10, quai du Canal de la Marne au Rhin  
 67000 STRASBOURG  
 Tél. : 03 88 41 81 58  
 Télécopie : 03 88 31 12 74  
 Courriel : ste.nat.strasb@wanadoo.fr

Nageur/se

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance .....

Entraîneur principale

Joëlle JOLLY - brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré en natation

OBJECTIFS

Chaque nageur intégrant la section natation compétition à pour objectif principal de **développer ses performances**.

L'entraîneur s'engage à :	Le nageur s'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Être ponctuel</li> <li>☒ Être aimable</li> <li>☒ Mettre en place un entraînement adapté à l'âge et au niveau de pratique du nageur</li> <li>☒ Inscrire le nageur aux compétitions prévues à son calendrier sportif</li> <li>☒ Apporter des conseils et des corrections techniques</li> <li>☒ Proposer une évaluation et un bilan lors des entraînements et des compétitions</li> <li>☒ Apporter aides et encouragements</li> <li>☒ Apporter :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* Des connaissances sur les techniques de nages (règlement technique)</li> <li>* Des connaissances sur l'échauffement à sec et dans l'eau</li> <li>* Des connaissances sur les bases de l'entraînement</li> <li>* Des connaissances sur la diététique du sportif</li> <li>* Des connaissances sur les risques du dopage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Être ponctuel</li> <li>☒ Être aimable</li> <li>☒ Respecter :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les entraîneurs</li> <li>* Les nageurs</li> <li>* Les dirigeants</li> <li>* Les membres du club</li> <li>* Le personnel des piscines</li> <li>* Le public</li> <li>* Le matériel</li> <li>* Les consignes</li> </ul> </li> <li>☒ Être présent régulièrement aux entraînements (nombre de séances hebdomadaires fixé en fonction du groupe d'entraînement)</li> <li>☒ Être présent aux compétitions</li> <li>☒ Faire preuve d'investissement et de dynamisme</li> <li>☒ Prévenir rapidement en cas d'absence à l'entraînement</li> <li>☒ Prévenir en cas d'absence en compétition au plus tard à la date limite indiquée sur sa convocation</li> </ul>

Le non-respect de cette charte entraîne les sanctions suivantes :

☒ Absence non justifiée par un certificat médical lors d'une compétition : amende de trente euro. Si cela se produit deux fois, exclusion de la section natation.

☒ Non-respect des consignes dans l'entraînement ou en compétition : un avertissement. Si cela se produit une seconde fois, exclusion de la section natation.

Fait en double exemplaire, le .....

Joëlle JOLLY  
 Entraîneur principale

Signature du nageur

Signatures des parents